
Présidence : Malte

SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL PERMANENT (1500^e séance plénière)

1. Date : lundi 2 décembre 2024 (dans la Ratsaal et par visioconférence)

Ouverture : 19 h 20

Clôture : 19 h 25

2. Présidente : Ambassadrice N. Meli Daudey

3. Sujets examinés– Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DÉCISION SUR LA TRANSMISSION DE PROJETS
DE DOCUMENTS AU CONSEIL MINISTÉRIEL

Présidente

Décision : le Conseil permanent a adopté la Décision n° 1492 (PC.DEC/1492) sur la transmission de projets de documents au Conseil ministériel ; le texte de cette décision est annexé au présent journal.

Aucune déclaration

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Aucune déclaration

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine réunion :

Jeudi 12 décembre 2024, à 10 heures, Neuer Saal et par visioconférence



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/1492
2 December 2024

FRENCH
Original: ENGLISH

1500^e séance plénière
Journal n° 1500 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCISION N° 1492
TRANSMISSION DE PROJETS DE DOCUMENTS
AU CONSEIL MINISTÉRIEL

Le Conseil permanent,

Décide de demander à sa Présidente de transmettre à la Présidence du Conseil ministériel les documents suivants pour adoption :

- Projet de décision sur la nomination du Secrétaire général de l'OSCE (MC.DD/2/24/Rev.1/Corr.1) ;
- Projet de décision sur la nomination du Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (MC.DD/3/24/Rev.1) ;
- Projet de décision sur la nomination du Haut-Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales (MC.DD/4/24/Rev.2) ;
- Projet de décision sur la nomination du Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias (MC.DD/5/24/Rev.1) ;

Recommande au Conseil ministériel l'adoption des documents susmentionnés.